

## REGLEMENT

### Art.1 : L'organisateur

Le trail du Vallon de Sancey est organisé par l'association Tip Top la Forme, de Sancey ( Doubs ).

### Art.2 : Les épreuves

Les parcours **22km et 10km partent du stade de football de Sancey**, en face de l'église. Les arrivées des 2 courses se font au même endroit. Les 2 parcours empruntent sentiers, chemins forestiers et 10% de bitume.

Le départ est fixé le **dimanche 11 juin 2017**, à 9h30 pour le 22km et 10h pour le 10km.

L'organisateur peut modifier le parcours prévu initialement pour toute raison le justifiant ( météo, ..... ).

Les 3 courses enfants sont tracées sur le stade de football de Sancey, sur une boucle d'environ 300 mètres avec obstacles. Les départs se feront à partir de 14h, le dimanche 11 juin 2017.

### Art.3 : Inscriptions

- Soit par courrier **avant le jeudi 8 juin 2017** à l'adresse suivante : François SCHAR, 22 rue Maréchal De Lattre de Tassigny 25430 SANCEY ( tél : 03 81 86 87 25 )
- Soit par internet sur le site **sporkrono.fr**
- Pas d'inscription sur place
- Il est **obligatoire** au moment de l'inscription, de fournir soit **la copie de sa licence FFA** ( pour les licenciés ), soit **un certificat médical de moins d'un an** ( pour les non licenciés ) précisant de manière explicite **l'autorisation de la pratique de la course à pieds en compétition**.
- 10km : année de naissance 2001 et avant.
- 22km : année de naissance 1999 et avant
- Courses enfants : année de naissance 2010 à 2002
- Tarifs : 15 € pour le 22km ; 10 € pour le 10km ; 2 € pour toutes les courses enfants. 2 € par coureurs ( adulte et enfant ) seront reversés à l'association " Vaincre la mucoviscidose ".
- **Inscriptions limitées à 300 coureurs sur les 2 épreuves adultes**

#### **Art.4 : Assistance médicale**

Elle sera assurée par une équipe de la croix rouge et un médecin.

#### **Art.5 : Ravitaillement**

2 ravitaillements sur le 22km ( au 7<sup>ème</sup> et au 14<sup>ème</sup> ), et un ravitaillement à l'arrivée.

1 ravitaillement sur le 10km ( au 5<sup>ème</sup> ), et un ravitaillement à l'arrivée.

Courses jeunes : le ravitaillement est à l'arrivée.

#### **Art.6 : Assurance**

L'association Jogging Tip Top la Forme a souscrit une assurance responsabilité civile pour l'épreuve auprès de la MAAF n° 125071738G

#### **Art.7 : Abandon et puces de chronométrage**

En cas d'abandon, le coureur a l'obligation de le signaler à l'organisateur, et doit gagner le poste de contrôle le plus proche. A l'arrivée ( ou en cas d'abandon ), le coureur doit remettre sa puce aux organisateurs. Toute puce non récupérées donnera lieu à une facturation de 50 €.

#### **Art.8 : Droit à l'image**

Par son inscription, tout coureur autorise l'organisateur et ses partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître.

#### **Art.9 : Récompenses**

Aucune dotation en argent ne sera remise aux participants. Les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes au scratch, seront récompensés en coupes et lots, ceci pour les 2 épreuves du 22km et du 10km.

Les 3 premiers du scratch de chacune des 3 courses enfants seront récompensés de la même manière.

Le classement de chaque catégorie homme et femme ( de cadet à Vétéran 4 ) sera affiché, et ne donnera lieu à aucune récompense.

Un cadeau souvenir sera distribué à chaque participant ( adulte et enfant )

#### **Art.10 : Respect de l'environnement, et équipements conseillés ou interdits**

Chaque participant s'engage à ne laisser trainer aucun déchet sur le parcours. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier tout coureur manquant à ce règlement.

Les coureurs sont tenus de respecter le code de la route sur les sections bitumées.

Sur le 22km, il est conseillé d'avoir sur soi une réserve d'eau ( sur le 10km aussi, en fonction de la température ).

**Bâtons et chiens ne sont pas autorisés.**

### **Art.11 : Acceptation du règlement de l'épreuve**

En acquittant son inscription, chaque coureur confirme avoir eu parfaite connaissance du règlement et de l'accepter sans réserve.

### **COTES PRATIQUES :**

Parking gratuit, vestiaires non gardés, toilettes, douches, buvettes, repas sur réservation ( 10 € tarif unique ), sono.